

TERRORISME dans nos GARRIGUES...

Terrorisme = ensemble d'actes de violence commis par des groupes.

L'actualité se rappelle, hélas, de nous remémorer ce terme...

Par essence, le terrorisme naît de l'intolérance, que ce soit celle d'un groupe ou d'un État. Elle sera soit religieuse (voir l'Inquisition de sinistre mémoire en Occitanie lors de la «Croisade contre les Albigeois», la nuit de la Saint-Barthélémy en 1572, les années 2015/2016 en France,... et ailleurs dans le monde actuel), politique (voir Hitler, Mussolini, Franco, Pinochet, et d'autres... à droite; Staline, Mao, Pol Pot, et d'autres... à gauche), ou raciale (apartheid, Ku Klux Klan).

Heureusement nos garrigues sont (pour l'instant, encore!) à l'écart de ces fléaux. Mais savez-vous que nos ancêtres ont eu à subir ce genre de débordements causés par le fanatisme religieux?

Remontons pour cela 5 siècles en arrière!

En 1517, Luther puis Calvin fondent, par rejet des orientations prises par l'Église Catholique entérinées lors du Concile de Trente, une «Réforme» dans laquelle est aboli au sein de la nouvelle Église Réformée le principe de hiérarchie. La France plonge alors dans les «Guerres de Religion» (1562-1598).

Chez nous, les rixes entre catholiques et protestants deviennent de plus en plus sérieuses:

- en 1560, le couvent des Cordeliers et l'église paroissiale de Ganges sont détruits.
- début avril 1562, les églises et les cloîtres d'Agonès, Brissac, Mas de Londres, Rouet et Notre-Dame de Londres sont démolis et les cloches emportées (Saint-Martin de Londres est alors protégé par ses remparts).
- fin avril 1562, c'est au tour des églises de Saint-Jean de Buèges et de Saint-André de Buèges, puis des monastères d'Aniane et de Saint-Guilhem le Désert de subir la dévastation, avec les tombes des saints profanées, et leurs ossements éparpillés.

C'est Henri IV, roi de France depuis 1589 qui mettra un terme à ces violences avec l'édit de Nantes garantissant la liberté de conscience et de culte (30 avril 1598). Dans nos garrigues, être protestant n'est plus interdit, et on trouve dans les registres les prénoms Abraham, Isaac... Il y eut même des cimetières «pour ceux de la Religion», à Pégairolles de Buèges, par exemple (cf Cazalet, 1924).

Cependant sous le très (trop?) catholique Louis XIV, cet édit sera peu à peu rogné! D'abord entre 1661 et 1679, une phase «modérée» de pressions diverses essaie de convaincre les réformés de se convertir à la religion catholique. Cette phase se durcit à partir de 1680, sous la pression de son épouse Mme de Maintenon (une «extrémiste»

catholique) et de Louvois (qui sera le véritable maître d'oeuvre des terribles souffrances infligées aux cévenols, donnant carte blanche pour les pires tourments), et se traduit par l'exclusion de fait des protestants du Royaume: à la violence légale s'ajoutent les violences physiques... Elle sont le fait des régiments de Dragons du Roi, et passeront à la postérité sous le terme de «dragonnades» dès 1681: dans chaque maison «réformée», des soldats sont installés, et doivent y être hébergés. Dès que les réserves alimentaires pour les dragons et leur chevaux sont épuisées, les meubles, puis les terres des habitants sont vendues pour assurer le séjour des Dragons en attendant que la conversion des paysans au catholicisme soit réalisée !

Sous l'effet de la peur, à la simple vue de l'arrivée des troupes, les conversions se multiplient en masse: cet apparent succès pousse Louis XIV à aller jusqu'au bout de son idée, à savoir révoquer purement et simplement en 1685 l'édit de Nantes qu'avait promulgué son grand-père! Dès lors, 200 000 protestants (artisans, industriels, banquiers, commerçants,...) partent en exil en Suisse, aux Pays-Bas, dans le Saint Empire Germanique,... ce qui affaiblit Louis XIV dans sa poursuite de la Guerre de Succession d'Espagne. Mais dans la paysannerie, partir n'est pas facile! Une ordonnance de 1699 interdit totalement l'émigration; elle sera indirectement à l'origine de l'étincelle qui va embraser la poudrière!

DECLARATION DU ROY.

P O R T A N T

Que ceux qui sortiront du Royaume sans permission, ou qui seront pris voulant en sortir, soient condamnés, les hommes aux Galeres, & les femmes à estre recluses, avec confiscation de leurs biens: & ordonne mesme peine contre ceux qui favoriseront leur évafion.

Du treizième de Septembre 1699.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. D C. X C I X.

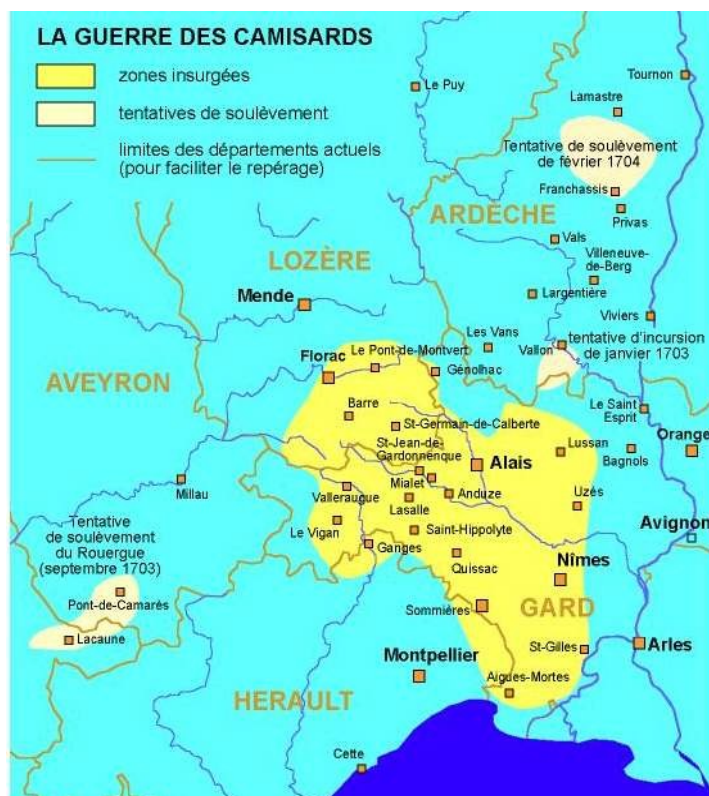
Bien évidemment, la Réforme quoique interdite survit toujours dans la clandestinité. Conversions de force, condamnations aux galères ou au bûcher, femmes tondues et emprisonnées, enfants enlevés et placés dans des familles catholiques: les populations concernées ne supportant plus ces traitements iniques, les troubles se multiplient alors en Cévennes à partir de 1701. Le déclic qui va mener au terrorisme se fera le 24 juillet 1702: au Pont-de-Montvert (Lozère), quelques dizaines de réformés menés par Abraham Mazel, psalmodiant des psaumes, armés de sabres et de faux essaient sans succès de libérer des coreligionnaires emprisonnés alors qu'ils tentaient de fuir le pays, et tuent l'abbé Du Chayla, qui essayait de résister.

En représailles, le 23 octobre 1702, Gédéon Laporte (l'un des meneurs du Pont-de-Montvert) et 7 ou 8 de ses compagnons sont tués, décapités, et leurs têtes exposées en trophées à Saint-Hippolyte du Fort et Anduze.

A partir de cette date, des bandes armées de paysans, cardeurs,... se forment, menées par des «prophètes» (Jean Cavalier, Abdias Maurel dit «Catinat», Abraham Mazel, Pierre Laporte, neveu de Gédéon, dit «Rolland») dont le but sera de terroriser les populations catholiques: c'est la «Guerre des Camisards» (1702-1711).

Un épisode sanglant de cette terreur se déroula dans notre région.

La carte dressée par Pierre Rolland en 2001 nous renseigne sur la portée régionale de ces douloureux évènements.



Le 3 mars 1703, après avoir été accueillie à bras ouverts dans la ville de Ganges, une troupe de 1500 hommes armés, menée par Jean Cavalier (mitron, né en 1681 au mas Roux à Ribaute-les-Tavernes) attaqua l'église de Brissac.

De là, un groupe monta au Suc et «jeta la toiture sur le pavé de la chapelle»...

L'autre partie des Camisards, menée par Rolland (surnom de Pierre Laporte, cardeur, né au Mas Soubeyran à Mialet en 1680, actuel Musée du Désert) alla brûler l'église de Saint-André de Buèges. Le 4 mars elle mit le siège devant le château de Saint-Jean de Buèges où la population apeurée s'était réfugiée... Siège levé dès le 6 mars, à la nouvelle de l'arrivée de troupes royales! Dans leur retraite, en repassant par Saint-André de Buèges, les Camisards brûlent les fermes rencontrées (les Rives, Montels, les Prats, le mas de Tricou...) et y assassinent 5 personnes: 4 fermiers (Barthélémy Baudran, Mathieu Causse, Grégoire Portalès, Jacques Portalès), puis dans le cimetière du village, ils exécutent Antoine Tricou, domestique d' Olivier Gros (de Mastargues). Traversant l'Hérault au pont de Saint-Etienne d'Issensac, ils détruisent et brûlent l'église et le prieuré...Ils gravissent la côte de la Vernède le 7 mars, et égorgent au Logis du Bosq (paroisse de Saint-Martin de Londres) François Allary (30 ans, de Saint-Martin de Londres), Antoine Péliesson (24 ans, domestique) et Fulcrand Rouveyrollis (66 ans, d'une très ancienne famille de Saint-Martin de Londres, ancien protestant qui avait abjuré en 1685). Les corps des trois victimes furent ensevelis le lendemain à Saint-Martin de Londres, dans le cimetière faisant face à l'église. Poursuivant leur chemin, les Camisards incendient l'église et la maison claustrale de Ferrières-les-Verreries, pillent les maisons et assassinent 6 catholiques supplémentaires à l'entrée de la dite-église: Reboul, Coste (de Pompignan) et son domestique (de Gignac), ainsi que 2 domestiques de Vialla, et Vialla lui-même! Leur périple s'achève à Pompignan où ils pillent et brûlent 18 maisons, et égorgent encore 5 catholiques: Claude Coste, Fulcrand Despuech, Jean Malabouche (de Vacquières), Etienne Roussel et Jean Sadoul (de Durfort).

A la suite de leur défaite à Pompignan face à l'armée royale commandée par le maréchal de Montravel, au cours de laquelle ils ont perdu 200 hommes, les Camisards abandonnent notre région, mais continuent leurs exactions en Cévennes jusqu'en août 1704: en tout, 471 innocents catholiques auront été massacrés!

Pour mémoire, le sort des principaux «prophètes»: Rolland a été tué en 1704, Catinat brûlé à Nîmes en 1705, Abraham Mazel tué en 1710, et Cavalier, passé aux anglais, mourra à Jersey en 1740.

La fin des persécutions viendra en 1787, avec l'Edit de Tolérance de Louis XVI.

Bien entendu, on ne peut évidemment pas passer sous silence les multiples exactions commises par les troupes royales, commencées avec les Dragonnades. Notez en particulier le «brûlement» des Cévennes, décision de dépeupler les hautes Cévennes, afin de priver les rebelles de tout soutien en hommes, ravitaillement, abri et renseignement: d'octobre à mi-décembre 1703, 466 mas et hameaux de la montagne cévenole sont détruits, et leur population déplacée dans les bourgs, plus faciles à surveiller, et où le soutien aux rebelles était moindre. Pour ceux qui résistaient à ces déplacements forcés, c'était la mort assurée, avec souvent un raffinement de cruauté : pendaison, supplice de la roue (où le prisonnier, attaché sur

une roue de charrette, était frappé sur tout le corps à grands coups de barre jusqu'à ce que mort s'ensuive), bûcher, jusqu'aux éviscération des femmes enceintes (avec leur fœtus empalé sur une pique),...

En plus des tués lors de ces opérations militaires, un millier de «prophètes» ont été exécutés ou envoyés au bûcher, et 3 000 sympathisants envoyés aux galères perpétuelles à Marseille (pour les hommes) ou en prison au château d'If, dans la tour de Constance ou au fort de Brescou, à Agde (pour les femmes).

Mais les représailles des Camisards étaient terribles, à la mesure de ce que subissaient les populations cévenoles... Voici un extrait des auditions faites devant les tribunaux, suite à ces exactions, et qui montre le degré de violence et de cruauté atteint lors de ce conflit.

Ci-après, le P.V. recueilli en 1703 par Michel Barthélémy de Serre, lieutenant du juge, de la part de Catherine Broche, de Sauve (archives C 260):

«... Hier au soir environ les neuf heures, son feu mari, elle et ses enfants, au sortir du souper, leurs domestiques au nombre de douze, et les moissonneurs, se rendirent tous à l'aire de la dite métairie, et comme chacun prenait ses petits divertissements, comme font ordinairement ceux qui travaillent la campagne, ils se virent tout à coup entourés de toutes parts par des gens armés de fusils, pistolets, épées et baïonnettes, ce qui les épouvanta, et un de la troupe qui en était le commandant, qu'on nommait Cavalier, vint à eux et leur dit ces mots: «Messieurs, vous vous divertissez bien ici!», et Broche, son mari s'approcha de lui et lui demanda ce qu'il voulait. Cavalier répliqua et ordonna que personne ne quittât l'endroit où ils étaient et que si quelqu'un entreprenait de fuir, il ferait tirer dessus, qu'il n'était pas là pour leur faire aucun mal, qu'il voulait seulement qu'on fit boire ses gens et lui aussi qui en avait besoin.»

Cavalier, fort bien vêtu, avec un plumeau rouge à son chapeau, et ayant une grosse troupe de gens armés à ses côtés et derrière lui, demanda où était Broche le fermier. Son mari s'avança vers Cavalier, et lui dit que c'était lui qui était le fermier de madame l'abbesse, et ayant demandé à Cavalier, ce qu'il désirait de lui et ce qu'il voulait lui dire, Cavalier lui répondit en ces mots :«Mon ami n'appréhendez rien, il ne vous sera fait aucun mal, je ne vous demande que des cordes».

Pour lors son mari, lui en ayant baillé, Cavalier lui réitéra les mêmes choses qu'il ne lui serait fait aucun mal, et le nommé Marchant qui était nouveau converti en assura aussi Broche. Marchant qui était resté longtemps dans la métairie aux frais et dépends de Broche, lui promettait toujours que l'on attenterait pas à la métairie pendant qu'il y serait. Cependant il était avec Cavalier, et dès qu'il eut les cordes, il commanda à ceux de sa troupe d'attacher 2 à 2 tous les hommes qui étaient dans l'aire, et de commencer par Broche et son fils, ce qui fut exécuté d'abord et ne se lassait pas de dire toujours qu'il ne leur serait fait aucun mal.

Après qu'on les eut ainsi attachés, Cavalier commanda à sa troupe de les bien garder et ordonna que si quelqu'un faisait le moindre semblant de vouloir fuir, d'y tirer dessus. Après quoi il entra avec une autre partie de sa troupe dans la métairie.

La plaignante y étant aussi rentrée, ils lui demandèrent à boire et elle leur en

offrit et demandait toujours à Cavalier grâce pour son mari, et Cavalier le lui promettait. Elle leur fit apporter du pain et du vin, ils burent tous sans s'asseoir.

Ensuite Cavalier, prit une hache pour enfoncer un coffre, prit tout l'argent qui s'y trouvait (son mari l'avait mis, il n'y avait que deux ou trois jours). La somme était considérable (800 livres), étant l'argent provenant de la vente des «manhans» (cocons des vers à soie), de la laine, et de la «rusque» (écorce des chênes), que son mari avait vendu. Cavalier prit la somme et fit prendre aussi tout le linge qui se trouvait dans le coffre. Il fit aussi enfoncer deux autres coffres qui étaient remplis de toutes sortes de linges, tant pour la table, le lit ou les personnes, et l'ayant fait sortir et mettre sur le pavé, il prit toutes les chemises et les distribua à sa troupe autant qu'il en trouvait et leur fit quitter les chemises sales et en prendre de blanches, les faisant venir pour cela les uns et les autres. Il fit emporter le reste du linge, les habits, les chapeaux, les souliers de son mari, de ses enfants et de ses domestiques; après quoi Cavalier voulut voir toutes les chambres de la métairie, et par exprès l'appartement de madame l'abbesse, et pour ce faire il ordonna à la nièce de Broche, une jeune fille de 14 à 15 ans, de l'emmener dans les chambres et appartements, et les ayant parcouru il serait retourné avec sa troupe à la cuisine où il fit prendre quatre fusils qui appartenaient à Broche, son mari.

Lorsque cela fut ainsi exécuté, Cavalier, et sa troupe sortirent de la basse cour, et pour lors un nommé "la Jeunesse", qui se disait officier de la troupe recommanda à toutes les femmes et filles qui étaient dans la métairie de bien fermer toutes les portes, les menaçant que si elles sortaient, on les tueraient. Etant dehors, Cavalier se mit sous un mûrier qui était devant la métairie du côté du midi, à environ 30 pas de l'endroit où ces pauvres malheureux étaient attachés, et ayant appelé «la Jeunesse», il lui ordonna de les faire mettre à genoux, en leur disant de prier Dieu. Un moment après le dit «la Jeunesse» les fit lever et les aurait fait ranger en haies, 2 par 2, et pour lors il dit à sa troupe de leur tirer dessus.

Broche, père et fils firent ce qu'ils purent pour éviter la mort, on tira sur eux et le père fut jeté sur le carreau, son fils s'échappa et se jeta dans un champ de blé, et de vingt trois personnes qui étaient attachées, il n'y eut que ce fils et un jeune homme de Saint-Paul de Lacan, qui en aient échappé.

Les autres ont tous été tués ou blessés à mort, et ce qui est encore plus cruel, c'est qu'après avoir fait 2 décharges de pistolets et de fusils sur eux, ils prirent des barres de bois et des baïonnettes, desquelles ils les frappaient indifféremment, les croyants tous morts.

«La Jeunesse», levait les yeux au ciel en invoquant le Saint-Esprit, lui demandait de le venir aider d'achever de tuer.

Après quoi ils fouillèrent dans les poches de tous les morts et mourants, ils leur ôtèrent leurs habits, leur chapeaux et leurs souliers à la plus grande partie, étant à rapporter que deux femmes du lieu de Collongres qui étaient proches de la métairie, rapportèrent avoir vu un homme avec deux mules qui était au-dessous de la métairie, et attendait les rebelles pour charger les deux mules de tout ce que l'on avait pris.

Ils passèrent au chemin par où l'on va à Lussan, et à Saint-Ambroix, deux villages

«papistes» où Cavalier ordonna de tuer et de brûler sans distinction d'âge ni de sexe.

Après que les scélérats furent partis, la plaignante s'en alla à l'endroit où l'on avait massacré son mari et les autres, accompagnée de ses filles et de son fils, de sa nièce et autres femmes qui se trouvèrent dans la métairie, et étant sur le lieu, elles auraient trouvé son mari mort de deux coups de fusils dans le corps, et sa tête écrasée de coup de barre et son corps percé de plusieurs coups de baïonnettes...».

Décidément, SS, Khmers rouges, Daech,.....n'ont rien inventé!